



Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées

Distr. générale
7 avril 2017
Français
Original : anglais

Comité des disparitions forcées

Réunion des États parties

Quatrième réunion

New York, 20 juin 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Élection, conformément à l'article 26, paragraphe 4, de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, en vue de remplacer cinq membres du Comité des disparitions forcées dont le mandat arrive à expiration le 30 juin 2017

Élection de cinq membres du Comité des disparitions forcées en vue de remplacer ceux dont le mandat arrive à expiration le 30 juin 2017

Note du Secrétaire général

1. Conformément à l'article 26 de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la quatrième réunion des États parties doit se tenir au Siège de l'Organisation des Nations Unies le mardi 20 juin 2017, afin d'élire cinq membres du Comité des disparitions forcées, à partir d'une liste de candidats choisis par les États parties parmi leurs ressortissants (sect. II), en vue de remplacer ceux dont le mandat arrive à expiration le 30 juin 2017 (sect. I). Cinq membres continueront de siéger au Comité jusqu'au 30 juin 2019 (sect. III).
2. Conformément au paragraphe 12 de la résolution 68/268 de l'Assemblée générale, la présente note contient des informations sur la composition actuelle du Comité des disparitions forcées, et rend compte de l'équilibre entre les sexes et de la répartition géographique des experts, de leur expérience professionnelle, de la représentation des différents systèmes juridiques et de la période d'exercice des membres actuels (sect. I et II). Les notices biographiques des membres actuels sont disponibles sur la page Web du Comité (www.ohchr.org/EN/HRBodies/CED/Pages/Membership.aspx).
3. Au paragraphe 13 de sa résolution 68/268, l'Assemblée générale a encouragé les États parties à veiller, lors de l'élection d'experts des organes conventionnels, à ce qu'il soit tenu compte dans la composition des organes conventionnels relatifs aux droits de l'homme, comme le prévoient les instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme, d'une répartition géographique équitable, d'une représentation des différentes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques, d'une représentation des sexes équitable et de la participation d'experts handicapés.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 mai 2017).



I. Membres du Comité dont le mandat expire le 30 juin 2017

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Mohammed al-Obaidi	Iraq	2011
Santiago Corcuera Cabezut	Mexique	2013
Luciano Hazan	Argentine	2011
Juan José López Ortega	Espagne	2011
Kimio Yakushiji	Japon	2011

II. Personnes désignées par les États parties

4. Conformément au paragraphe 3 de l'article 26 de la Convention, le Secrétaire général, par une note verbale datée du 27 octobre 2016, a invité les États parties à présenter dans un délai de trois mois des candidatures pour l'élection de cinq membres du Comité. Tous les curriculum vitæ reçus au 3 février 2017 figurent dans le présent document (voir annexe). Les candidatures reçues après cette date seront présentées dans un additif à la présente note.

5. On trouvera ci-après, par ordre alphabétique, la liste des personnes dont la candidature a été présentée pour l'élection au Comité, ainsi que des États parties qui les ont désignées.

<i>Candidat</i>	<i>Désigné par</i>
Samer Saadoun Abood Al-Amiri	Iraq
Moncef Baati	Tunisie
Mamadou Diakite	Mali
Horacio Ravenna	Argentine
Koji Teraya	Japon

III. Membres du Comité dont le mandat expire le 30 juin 2019

<i>Membre</i>	<i>Pays de nationalité</i>	<i>Membre depuis</i>
Emmanuel Decaux	France	2011
Daniel Figallo Rivadeneyra	Pérou	2015
María Clara Galvis Patiño	Colombie	2015
Rainer Huhle	Allemagne	2011
Suela Janina	Albanie	2011

Annexe*

Samer AL-AMIRI (Iraq)

Date et lieu de naissance : 20 décembre 1976 à Dakar (Sénégal)

Langue(s) de travail : arabe, anglais, français

Principales activités professionnelles

A procédé à l'évaluation scientifique d'un certain nombre d'études.

A réalisé une étude en vue de la huitième Conférence scientifique de la Commission pour l'intégrité, le 10 février 2016, intitulée « Aspect juridique du blanchiment d'argent et ses effets sur le volume des investissements – le cas de l'Iraq ».

A été superviseur et formateur lors de la compétition arabe de plaidoiries fictives organisée par la faculté de droit de l'Université Sultan Qaboos à Oman, du 17 au 21 avril 2016.

A rédigé un article intitulé « L'incitation aux crimes terroristes au moyen des technologies avancées » en vue de la Conférence scientifique internationale organisée par l'Université de Jerash, en Jordanie, du 5 au 7 mai 2015.

A participé au séminaire « Le blanchiment d'argent dans les institutions financières iraqiennes : réalité et ambitions à la lumière de la Convention des Nations Unies contre la corruption », organisé par la Commission pour l'intégrité le 18 septembre 2014.

Formation

Doctorat en droit pénal avec mention honorifique. Titre de la thèse : « Le pouvoir discrétionnaire du juge pénal », 2007-2013, Université de Montpellier, France.

Maîtrise en archivage de bases de données, 2006-2007, Université Paul-Valéry, France.

Maîtrise en droit pénal avec mention très bien. Titre du mémoire : « L'incidence de la pluralité des infractions sur la sanction et la procédure pénale : une étude comparée », 2001-2005, Université Mutah, Jordanie.

Licence en droit avec mention très bien, 1995-1999, Université Mutah, Jordanie.

Situation/fonctions actuelles

Depuis 2016, dispense en anglais des cours de criminologie (cybercrimes) aux étudiants diplômés (maîtrise, spécialité criminologie).

Depuis 2015, est à la tête de l'Unité de formation continue de la faculté de droit, à l'Université de Bagdad.

Depuis 2013, est chargé d'enseignement au Département de droit pénal de la faculté de droit, à l'Université de Bagdad/Principes de la pénologie (département de droit public), principes de la criminologie.

Autres activités principales en rapport avec le mandat du Comité

A supervisé la production d'un court-métrage portant sur les droits de l'enfant et la Charte des Nations Unies, lequel a remporté un prix lors de la compétition des films documentaires (9 novembre 2015).

A participé à un atelier intitulé « Le degré de conformité des principes régissant le droit de la procédure pénale avec les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme »,

* Les curriculum vitæ n'ont pas été revus par les services d'édition.

organisé par l'Institut de la magistrature en collaboration avec l'Institut Raoul Wallenberg en Suède (12 octobre 2015).

A participé à un atelier intitulé « Initiative en faveur de l'accès des femmes à la justice », organisé par le Comité international de secours (27 et 28 mai 2015).

A présenté une communication lors d'un séminaire intitulé « Le terrorisme et ses effets sur l'intensification de la traite des êtres humains », organisé par la faculté de droit, Université de Bagdad (29 avril 2015).

A présenté une communication lors d'un séminaire intitulé « Le droit de l'homme à la vie », organisé par la faculté de droit, Université de Bagdad (29 avril 2014).

Publications les plus récentes dans le domaine considéré

A publié une étude intitulée « Aspect juridique du blanchiment d'argent et ses effets sur l'ampleur des investissements » dans le Journal des sciences juridiques, faculté de droit, Université de Bagdad, numéro dédié à la huitième Conférence scientifique annuelle de la Commission pour l'intégrité (9 février 2016).

A publié une étude intitulée « L'incitation aux crimes terroristes au moyen des technologies avancées », faculté de droit, Université de Bagdad, vol. n° 31, premier numéro, 2016.

Moncef BAATI (Tunisie)*[Original : français]***Date et lieu de naissance :** le 11 juin 1953, à Sfax – Tunisie**Langue(s) de travail :** arabe, français, anglais**Situation/fonction actuelle**

Depuis juillet 2016, droits de l'homme diplomatique auprès du Ministre des affaires étrangères, chargé de la Conférence internationale d'appui à l'économie et de promotion de l'investissement « Tunisia 2020 », qui s'est tenue les 29 et 30 novembre 2016, et de son suivi.

Depuis septembre 2013, conférencier à l'Institut diplomatique, Tunis.

Principales activités professionnelles

Octobre 2015- juin 2016 : Expert chercheur à l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES)

Août 2011-avril 2013 : Ambassadeur, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse

Avril 2010-août 2011 : Directeur Général des Organisations et Conférences internationales, Ministère des affaires étrangères, Tunis

2005-2007 : Ambassadeur de la Tunisie à Séoul

2002-2005 : « Chargé d'affaires en pied » de la Tunisie à Stockholm

1992-1998 : Représentant permanent adjoint de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève

1982-1988 : Premier Secrétaire à la Mission Permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève

Études

Juin 1978 : Maîtrise en droit privé, faculté de droit, sciences politiques et économiques de Tunis.

Juin 1976 : Inspecteur des finances adjoint, École nationale d'administration, Tunis.

1973 Baccalauréat (section Lettres)

1980 Certificat avec mention, cours de politique commerciale du GATT

2000 Membre de la dix-huitième session de l'Institut national de défense, Tunis

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat

En 1992, en ma qualité de Représentant Permanent adjoint de la Tunisie à Genève, j'ai participé activement à l'élaboration de la Déclaration et du programme d'action de la Conférence Internationale de Vienne sur les droits de l'homme. En 2011 et au lendemain de la Révolution (janvier 2011), en tant que Directeur Général des organisations et conférences internationales au Ministère tunisien des affaires étrangères, j'ai été le principal interlocuteur avec les instances onusiennes chargées des droits de l'homme. À cet égard, j'ai animé l'équipe qui a préparé la ratification par la Tunisie de six traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Cette équipe a élaboré la « Déclaration des motifs » pour adhérer à un tel traité, qui a abouti à l'initiation du processus de ratification

de la Convention par le Gouvernement en février 2011 puis à la notification de la ratification en juin 2011. L'équipe a également négocié l'Accord de siège pour l'ouverture à Tunis d'un Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). En outre, elle a adressé une invitation permanente aux rapporteurs spéciaux dans la déclaration présentée devant le segment de haut niveau du Conseil des droits de l'homme en février 2011.

J'ai représenté la Tunisie au Conseil des droits de l'homme entre septembre 2011 et avril 2013. Depuis septembre 2013, j'enseigne les droits de l'homme à l'Institut diplomatique de Tunis.

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine

« Démocratie, stabilité et développement en Tunisie gage d'une meilleure sécurité dans l'espace Euro-méditerranéen ». Conférence dans le cadre d'un séminaire organisé à Marseille (France) le 6 octobre 2015, par la Fondation méditerranéenne des études stratégiques.

« Les Mécanismes de protection des droits de l'homme » : contribution à la célébration de la journée des droits de l'homme organisée par l'Institut diplomatique, le Bureau du Haut-Commissariat des droits de l'homme et l'Association tunisienne pour les Nations Unies, décembre 2015.

« La Contribution du Système des Nations Unies au succès de la Révolution tunisienne ». Publié dans le *Bulletin de l'Association tunisienne pour les Nations Unies*.

Mamadou Diakite (Mali)

[Original : français]

Date et lieu de naissance : 1950 à Bamako**Langues de travail :** Français**Situation/fonction actuelle**

Coordonnateur national du Programme conjoint des Nations Unies d'appui à la promotion des droits de l'homme au Mali (Mali (PDH)).

Principales activités professionnelles

Assure la direction et la gestion du Programme.

Élabore et exécute les plans de travail annuels et trimestriels des activités.

Exécute le budget du Programme en rapport avec le directeur national et l'assistant administratif et financier et organise les audits financiers du Programme.

Élabore les rapports annuels narratifs et financiers, trimestriels et annuels d'exécution des activités du Programme.

Organise les missions d'évaluation et les réunions du comité de pilotage.

Apporte son appui/conseil en matière de droits humains au Ministre de la justice et des droits de l'homme, aux autres structures étatiques et aux organisations de la société civile.

Études

Doctorat d'État en droit de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne (1985).

Licence en sciences juridiques de l'Université de Dakar (1974).

Stages auprès des organismes suivants : Sénat (France) et juridictions françaises, Institut international des droits de l'homme à Strasbourg, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l'organe conventionnel auquel postule le candidat

Organisation de sessions de formation aux droits de l'homme des magistrats et des auxiliaires de justice.

Élaboration de manuels de formation aux droits de l'homme.

Participation à l'élaboration de rapports nationaux de mise en œuvre des Conventions des droits de l'homme et à l'évaluation des recommandations des organes conventionnels.

Participation à l'élaboration de projets de loi en veillant à leur conformité avec les conventions.

Participation aux sessions du Conseil des droits de l'homme.

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine :

Thèse de doctorat d'État en droit sur « Le contrôle juridictionnel de l'administration au Mali »

Manuel et guides de formation sur les droits de l'homme.

Guide sur la rédaction des rapports initiaux et périodiques.

Guide « Connaître vos droits de l'homme ».

Horacio Ricardo Ravenna (Argentine)

[Original : espagnol]

Date et lieu de naissance : 11 août 1949 à Buenos Aires (Argentine)

Langues de travail : espagnol et anglais

Situation/fonctions actuelles

Directeur des relations institutionnelles au sein du Bureau du Procureur pénitentiaire de la nation.

Principales activités professionnelles

Directeur général des droits de l'homme au Ministère des affaires étrangères, 1983-1986.

Premier professeur des droits de l'homme sélectionné sur concours dans le pays, Université nationale de Lomas de Zamora, 1985.

Corédacteur du plan national contre la discrimination, 2003-2005.

Coordinateur chargé des fondements pour un plan national des droits de l'homme, 2007-2009.

Président et responsable des relations internationales de l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme, une organisation non gouvernementale fondée par Raúl Alfonsín avec d'autres responsables politiques et sociaux, 1978-2015.

Député provincial à Buenos Aires, Président de la Commission des droits de l'homme et Vice-Président de la Commission des affaires constitutionnelles, 1987-1991.

A participé à l'élaboration de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, 2003-2006.

A participé à l'élaboration de la Convention relative aux droits de l'enfant, en particulier de ses articles 6, 7, 8 et 9, 1979, 1984-1986 et 1989.

Droits de l'homme juridique principal pour la Coalition internationale contre les disparitions forcées et Secrétaire général de Memoria Abierta, 2012-2014.

Diplômes universitaires

Titre d'avocat de l'Université de Buenos Aires, 1975.

Titre d'auxiliaire de justice (procurador) de l'Université de Buenos Aires, 1975.

Autres activités principales en rapport avec le mandat du Comité

2000-2007, professeur invité à l'Université de Quilmes. A donné un cours sur les droits de l'homme à des enseignants de la province de Buenos Aires.

2006, professeur invité à l'École supérieure de police de la province de Buenos Aires.

2007, professeur invité par le Ministère de la justice et de la sécurité de la province de Santiago del Estero pour dispenser un cours sur les droits de l'homme à la police et au personnel des services pénitentiaires de la province.

2007, professeur invité par l'Université provinciale de La Punta, à San Luis, pour faire un cours sur les droits de l'homme aux membres du corps exécutif et judiciaire, ainsi qu'aux membres des forces de sécurité.

2007-2009, professeur dans le cadre du programme de Maîtrise en droits de l'homme de l'Université nationale de Salta.

2009-2012, professeur dans le cadre du projet de renforcement du système de protection des droits de l'homme (ALA/2006/18076), mis en place par l'Union européenne et le secrétariat aux droits de l'homme de la nation.

Droits de l'homme auprès de la Fédération latino-américaine des associations des familles des détenus disparus ; participe à ce titre aux réunions intersessions du groupe de travail aux fins de l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant visant à garantir une protection contre les disparitions forcées.

2010, professeur invité par le Ministère de la justice et de la sécurité de la province de Santiago del Estero et par la délégation locale de l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme pour dispenser aux avocats et aux magistrats un cours sur les procès pour crimes contre l'humanité en Argentine.

2012, professeur invité par la Fédération de psychologues de la République argentine pour dispenser un cours sur les politiques publiques et les droits de l'homme.

Publications les plus récentes dans le domaine considéré

« Acceso a la justicia e impunidad », dans J.C. Tealdi (Directeur), Diccionario Latinoamericano de Bioética, Bogota, UNESCO-Red Latinoamericana y del Caribe de Bioética : Université nationale de Colombie, 2008.

« Reflexiones sobre la profesión militar » (Publication conjointe de l'Institut interaméricain des droits de l'homme et de l'armée argentine).– Deuxième partie : « Sobre las actitudes, principios y valores deseables en el ejercicio de la profesión militar », 3. « Compilación de artículos redactados por especialistas », 3.2. Dr Horacio RAVENNA : « Respeto de los Derechos Humanos », éd. IIDH et ARA, Buenos Aires, Argentine, 2008.

« La intervención estatal en la protesta social : Dinámica entre el Estado y organizaciones de derechos humanos en la Argentina », plusieurs auteurs, éd. PIDHDD, Buenos Aires, 2010.

« Justicia e impunidad en los Derechos Humanos » dans « Nuevos Derechos Hombre », éd. EUDEBA, Buenos Aires, 2011.

« Pasado y Futuro de los Derechos Humanos en el Siglo XXI » dans « Honor a la Verdad » de Toscano, Omar, éd. El Mensu, Villa María, Cordoue 2013.

Koji Teraya (Japon)

Date et lieu de naissance : 17 août 1969 à Otaru (Japon)

Langues de travail : anglais et japonais

Situation/fonctions actuelles

Professeur, écoles supérieures de droit et de sciences politiques, Université de Tokyo.

Vice-Recteur de l'École d'études juridiques et politiques, Université de Tokyo.

Membre du Conseil d'administration et du Comité de planification de l'Association pour le droit international des droits de l'homme.

Membre du Comité de rédaction de l'Association japonaise de droit mondial.

Responsable du secrétariat de la Société japonaise de droit international.

Principales activités professionnelles

Le professeur Teraya a plus de vingt années d'expérience de l'enseignement et de la recherche en droit international, en droit international des droits de l'homme et en droit international humanitaire, tant au Japon qu'à l'étranger.

Il enseigne le droit international dans les Écoles supérieures de droit et de sciences politiques de l'Université de Tokyo et a également été invité en 2015, dans le cadre d'un échange, à enseigner le droit à la faculté de droit de l'Université de Columbia, aux États-Unis, où il a également été invité en sa capacité d'expert de 2010 à 2011. Le professeur Teraya a en outre travaillé, en 2010, en tant que professeur adjoint invité à la faculté de droit de l'Université du Michigan, aux États-Unis et, de 1998 à 2000, en tant qu'expert invité au Lauterpacht Research Centre for International Law de l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni.

Il a publié un grand nombre d'études, notamment sur la façon dont les instruments internationaux des droits de l'homme et les approches axées sur les droits de l'homme permettent de faire face à divers défis mondiaux.

Études

Licence en droit à la faculté de droit de l'Université de Tokyo, au Japon (avril 1990-mars 1994).

Autres activités principales en rapport avec le mandat du Comité

Le professeur Teraya est membre de plusieurs associations universitaires internationales, notamment de la Société japonaise de droit international, de l'American Society of International Law, de la Société européenne de droit international, de l'Association pour le droit international des droits de l'homme et de l'Association japonaise de droit mondial.

Il a activement contribué aux travaux des associations susmentionnées, notamment en tant que membre de leurs conseils d'administration.

Il a en outre été Corapporteur du Comité du droit international des droits de l'homme de l'Association de droit international (2012-2016).

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine

« The Impact of the International Covenants on Human Rights on the Rights of Foreigners in Japan », Annuaire japonais du droit international, vol. 59, 2017.

« Dialogue judiciaire en droit international : fondements théoriques », Horitsu Jiho, vol. 89, n° 2, février 2017 (japonais).

« Approche fondée sur les droits de l'homme en droit international : cadre général et évolutions », *Human Rights International*, n° 27, 2016 (japonais).

« Theory of Human Rights Diplomacy : A Consideration on the Role of International Law in Diplomacy », Shunji Yanai and Shinya Murase (éd.), *Putting International Law into Practice : In Memory of Ambassador Ichiro Komatsu*, Shinzansha, 2015 (japonais).

« Regulation for Non-State Actors by International Human Rights Treaties : A Case Study in Japan », *Soochow Law Journal*, vol 8, n° 2, 2011.
